MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Information

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Département des affaires transversales** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/DAT/2022-596** **03/08/2022**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 31/05/2023
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 3

Objet : Formation en 2022 des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés à la suite de la rénovation des blocs 1 et 2 du tronc commun du baccalauréat professionnel délivré par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire (MASA).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENSFEA

Résumé : Note d'information relative à l'organisation en 2022 d'une formation pour les équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés suite à la rénovation des blocs de compétences 1 et 2 du tronc commun du baccalauréat professionnel délivré par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire (MASA).

Le tronc commun des seize spécialités du baccalauréat professionnel délivré par le Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et de la souveraineté alimentaire (MASA) est rénové et entre en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2023 pour une première session d'examen en 2025.

Un dispositif d'accompagnement des équipes de direction et des équipes pédagogiques des établissements d'enseignement publics et privés préparant au baccalauréat professionnel a débuté en janvier 2022.

Ce dispositif est complété à partir de septembre 2022 par des accompagnements spécifiques aux blocs 1 et 2 comprenant :

1- la création d'un espace accessible en ligne sur la plateforme d'appui www.ensfea.fr/appui comportant notamment pour chaque bloc un espace de dépôt de questions permettant de recueillir les questions en deux temps :

- en amont des webinaires (du 05 au 16 septembre 2022), les questions permettront d'adapter au mieux les webinaires de formation ;
- au mois de mai 2023 (dates précisées sur la plateforme).

Toutes les questions déposées permettront d'alimenter une foire aux questions (FAQ) présente sur Chlorofil.

2- quatre webinaires de formation proposés en inter région (deux concernant le bloc 1 et deux concernant le bloc 2) qui font l'objet de la présente note de service.

1. PRÉSENTATION DU DISPOSITIF DE FORMATION DES SIL

Cette formation comprend un stage de formation avec deux sessions pour le bloc 1 et un stage de formation avec deux sessions pour le bloc 2. Chaque session d'une demi-journée est proposée à distance en inter région en septembre 2022.

1.1. Objectifs

L'objectif de ces sessions est d'aider les équipes à appréhender les changements induits par la rénovation de ce diplôme dans les domaines de la formation et de l'évaluation, et à accompagner les changements de pratiques. Elles seront basées sur les blocs 1 et 2.

1.2. Publics cibles

Pour les webinaires axés sur le bloc 1, sont conviés à la formation :

- quatre enseignants ou formateurs par établissement public ou privé (CNEAP, UNREP) susceptibles d'intervenir dans les blocs 1, dont si possible un enseignant/formateur de mathématiques, physique-chimie, TIM et biologie écologie ;

- quatre représentants par région administrative pour l'ensemble des établissements affiliés à l'UNMFREO, de préférence choisis parmi les formateurs/moniteurs des disciplines concernées.

Pour les webinaires axés sur le bloc 2, sont conviés à la formation :

- trois enseignants ou formateurs par établissement public ou privé (CNEAP, UNREP) susceptibles d'intervenir dans les blocs 2, dont si possible un enseignant/formateur de lettres, de documentation et d'histoire-géographie ;

- trois représentants par région administrative pour l'ensemble des établissements affiliés à l'UNMFREO, de préférence choisis parmi les formateurs/moniteurs des disciplines concernées.

Les enseignants d'un même établissement peuvent se rassembler pour suivre la formation en équipe. Merci cependant de respecter le nombre de connexions dédiées (4 maximum par établissement) afin que la formation puisse se dérouler dans de bonnes conditions.

Les participants sont les porte-parole des équipes des établissements durant la session, ils sont également les relais d'information et d'animation dans leurs établissements et dans leurs fédérations après la session.

1.3. Programmes

Ces stages de formation ont fait l'objet d'une construction commune par l'Ecole nationale supérieure de l'enseignement agricole (ENSFEA), l'inspection de l'enseignement agricole (IEA) et les structures impliquées de la DGER. Ils sont co-animés par des inspecteurs pédagogiques et des formateurs de l'ENSFEA.

Les programmes de ces demi-journées de formation sont les suivants :

Pour les webinaires axés sur le bloc 1 **:**

<table>
<tr><th></th><th>Durée</th><th>Points abordés</th></tr>
<tr><td rowspan="2">09h30-12h00
ou
14h00-16h30
selon les dates</td><td>Environ 1h00</td><td>- présentation globale de la rénovation
- présentation globale du bloc 1
- réponses aux questions</td></tr>
<tr><td>Environ 1h30</td><td><u>Présentation des chacune des évaluations et de la formation</u> :
- C1.1 expérimentation (et résolution de tâches complexes en PC)
- C1.2 exploitation de donnés
- C1.3 modélisations, conclusions résultats

<u>Réponses aux questions</u>

<u>Présentation de la suite de l'accompagnement</u></td></tr>
</table>

Pour les webinaires axés sur le bloc 2 **:**

<table>
<tr><td></td><td>Durée</td><td colspan="2">Points abordés</td></tr>
<tr><td rowspan="3">09h30-12h00
ou
14h00-16h30
selon les dates</td><td rowspan="2">Environ 1h00</td><td colspan="2">Pour tous les participants</td></tr>
<tr><td colspan="2">- présentation globale de la rénovation
- présentation globale du bloc 1
- réponse aux questions</td></tr>
<tr><td rowspan="2">Environ 1h30</td><td>Pour les enseignants/formateurs d’histoire-géographie et de documentation</td><td>Pour les enseignants/formateurs de lettres</td></tr>
<tr><td><u>Présentation des épreuves</u>
- C2.1 présentation de l’épreuve orale en ECCF
Echange autour d’un sujet 0
- C2.2 présentation de l’épreuve terminale d’histoire-géographie

<u>Réponses aux questions</u>

<u>Présentation de la suite de l’accompagnement</u></td><td><u>Présentation des épreuves</u>
- C2.1 présentation de l’épreuve terminale de lettres
- Compétences de lecture : pratiques de lecture littéraire
- Compétences d’argumentation écrite : les nouvelles thématiques

<u>Réponses aux questions</u>

<u>Présentation de la suite de l’accompagnement</u></td></tr>
</table>

Les documents relatifs au tronc commun du baccalauréat professionnel sont disponibles sur le site www.chlorofil.fr
Il est demandé aux participants à la session d'accompagnement d'en avoir pris connaissance en amont de la session de formation et de consulter leur équipe pédagogique sur leurs questionnements éventuels.

2. DATES ET LIEUX DE FORMATION

Les sessions de formation se dérouleront à distance :

Pour les webinaires axés sur le bloc 1 :

- Pour les établissements des régions : *Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Ile-de-France, Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d’Azur*

le mercredi 21 septembre 2022 de 09h30 à 12h00
(accueil à partir de 09h00)
Code stage NFE0EA0024 - Code session 2022-00001
Date limite d’envoi/Clôture des inscriptions : 06 septembre 2022

- Pour les établissements des régions : *Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire, Normandie, Bretagne, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Corse*

le jeudi 22 septembre 2022 de 14h00 à 16h30
(accueil à partir de 13h30)
Code stage NFE0EA0024 - Code session 2022-00002
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 06 septembre 2022

- Pour les établissements des *DROM-COM* : les participants des DROM-COM peuvent s'inscrire à la session de leur choix en respectant les dates limites de clôture des inscriptions.

Pour les webinaires axés sur le bloc 2 :

- Pour les établissements des régions : *Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Grand-Est, Ile-de-France, Hauts-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur*

le jeudi 22 septembre 2022 de 09h30 à 12h00
(accueil à partir de 09h00)
Code stage NFE0EA0025 - Code session 2022-00001
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 06 septembre 2022

- Pour les établissements des régions : *Centre-Val-de-Loire, Pays-de-la-Loire, Normandie, Bretagne, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Corse*

le mercredi 21 septembre 2022 de 14h00 à 16h30
(accueil à partir de 13h30)
Code stage NFE0EA0025 - Code session 2022-00002
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 06 septembre 2022

- Pour les établissements des *DROM-COM* : les participants des DROM-COM peuvent s'inscrire à la session de leur choix en respectant les dates limites de clôture des inscriptions.

3. MODALITÉS PRATIQUES D'INSCRIPTION

Pour toute question, l'ENSFEA peut être jointe par courriel, en précisant le code de la formation, à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr.

3.1. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements publics

3.1.1 Pour les agents fonctionnaires ou contractuels d'Etat (dont l'employeur est le MASA) et qui disposent d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit se connecter à «Mon Self Mobile » : **https://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/tele-inscription** puis suivre les instructions données sur le site.

3.1.2. Pour les agents contractuels d'établissement (dont l'employeur est l'EPLEFPA) et qui ne disposent pas d'un code RenoiRH et/ou d'un compte Agricoll et qui n'ont pas les droits d'accès au SelfMobile Formation

Les inscriptions s'effectuent de la manière suivante :

L'agent doit :
- télécharger la fiche d'inscription (sur http://formco.agriculture.gouv.fr/sinscrire/fiche-dinscription/ ou **cf. Annexe 1**) ;
- la renseigner en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par son supérieur hiérarchique (chef d'établissement) ;
- la transmettre au responsable local de formation (RLF) de l'établissement qui vérifiera le code stage session RenoiRH Formation.

Le RLF retourne les fiches d'inscription validées de son établissement par envoi scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.
Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.2. Modalités d'inscription pour les personnels des établissements d'enseignement privé (CNEAP, UNREP)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 2**).

L'agent doit :
- renseigner la fiche en pdf formulaire (saisie numérique) pour éviter toute erreur due à un remplissage manuel des fiches ;
- l'imprimer et la faire viser par le directeur d'établissement.

Le directeur d'établissement transmet la fiche dûment complétée et signée pour validation :
- à la fédération nationale du CNEAP pour les établissements relevant du CNEAP,
- à la fédération régionale pour les établissements relevant de l'UNREP.

Ce sont le CNEAP et les fédérations régionales de l'UNREP qui valident les fiches d'inscription des établissements et qui retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par le CNEAP ou les fédérations régionales de l'UNREP **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

3.3. Modalités d'inscription pour les représentants des unions fédératives des établissements privés (UNMFREO)

Une fiche d'inscription est jointe en annexe (**cf. Annexe 3**).

Les fédérations régionales pour l'UNMFREO :
- inscrivent les personnels, chargés de représenter les établissements des MFR dans chaque inter région selon les indications données au paragraphe 1.2 ;

- et retournent l'ensemble des fiches par envoi groupé et scanné à l'ENSFEA à l'adresse suivante : nadine.hirtzlin@ensfea.fr avant la date limite d'inscription.

Attention **:** les inscriptions individuelles ou en provenance des établissements, non validées par les fédérations régionales de l'UNMFREO **ne seront pas prises en compte.**

Une fois les inscriptions enregistrées par l'ENSFEA, un courriel "valant invitation" sera envoyé aux participants. Les consignes ainsi que les liens de connexion nécessaires pour suivre les différentes étapes de la formation seront joints à l'invitation.

Le directeur général adjoint
de l'enseignement et de la recherche

Luc MAURER

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Demande d'inscription à une session de formation des personnels

Respectez les dates limites d'inscription indiquées sur le descriptif des actions

Nom : Prénom :

Courriel agent (obligatoire) :

Tel professionnel : Civilité : ☐ Mme ☐ M.

Fonction(s) : Catégorie : ☐ A ☐ B ☐ C

☐ Agent d'AC, D(R)AAF, DDI, EPLEFPA avec matricule RenoiRH [1] **ou** ☐ Agent d'une autre structure et/ou sans matricule RenoiRH MASA [2]

Matricule RenoiRH MASA : AGR

Structure d'affectation :

Service ou centre :

Courriel institutionnel :

Code stage RenoiRH : **Code session RenoiRH :**

Libellé :

Structure organisatrice :

N° période	Dates (début – fin)	Lieu (indiquer « à distance » le cas échéant)
1		
2		
3		
4		

Typologie de la demande *(obligatoire)*

☐ T1 – Adaptation immédiate au poste de travail
☐ T2 – Adaptation à l'évolution prévisible des métiers
☐ T3 – Développement ou acquisition de nouvelles compétences
☐ PEC – Préparation aux examens et concours

Cette demande est liée à *(facultatif)*

☐ Un parcours de professionnalisation (PP)
☐ La mobilisation du compte personnel de formation (CPF)

Quelles sont vos attentes et motivations précises par rapport à cette formation *(obligatoire)* ?

Vous devez dater et signer cette fiche, la faire viser par votre supérieur hiérarchique, puis la transmettre à votre RLF

Fait à , le Signature

Si cette demande est retenue, elle constitue un engagement ferme à suivre la formation.

Avis du supérieur hiérarchique, chef de service ou d'établissement	**Visa du RLF (Responsable Local de Formation)**	**Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de mission**
☐ favorable ☐ défavorable	Nom :	☐ favorable ☐ défavorable
Motif (obligatoire en cas de refus) :	Tél :	Motif (obligatoire en cas de refus) :
Nom :	Courriel (obligatoire) :	Nom :
Signature et cachet :	Signature	Signature et cachet :
Date :	Date :	**Date :**

1-**Les agents d'administration centrale, services déconcentrés et EPLEFPA disposant d'un matricule RenoiRH MASA ont un droit d'accès au Self Mobile Formation. Ils ne doivent utiliser cette fiche que s'ils sont dans l'impossibilité technique de se télé-inscrire et lorsque la date de fin d'inscription est proche.** Dans le cas contraire, leur demande sera considérée non valide et rejetée. Ils doivent en parallèle adresser une « Demande d'accès au Self » indiquant nom, prénom et matricule RenoiRH, avec les copies d'écrans des messages d'erreur de connexion à : **assistance.dsa@agriculture.gouv.fr**
2-Les agents suivants n'ont actuellement pas de droit d'accès au Self Mobile Formation : agents contractuels sur budget des EPLEFPA, agents des établissements d'enseignement privé et supérieur, des SGCD, des opérateurs et d'autres ministères. Certains ont cependant un matricule RenoiRH.

ENSFEA
Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole

ANNEXE 2

2022-2023

Etablissements privés

CNEAP, UNREP

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

Formation SIL Bac Pro Tronc Commun Blocs 1 et 2 - Enseignants - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **Bac Pro Tronc Commun Blocs 1 et 2 Enseignants** **FORMATIONS A DISTANCE** ☐ **le mercredi 21 septembre 2022 de 09h30 à 12h00** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0024 – 2022-00001** ☐ **le jeudi 22 septembre 2022 de 14h00 à 16h30** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0024 – 2022-00002** ☐ **le jeudi 22 septembre 2022 de 09h30 à 12h00** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0025 – 2022-00001** ☐ **le mercredi 21 septembre 2022 de 14h00 à 16h30** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0025 – 2022-00001**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa de la fédération nationale pour les établissements relevant du CNEAP** **Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNREP** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :

ANNEXE 2

2022-2023

Représentants Etablissements privés UNMFREO

Service Formation Continue
Mme Nadine HIRTZLIN
☎ 05 61 75 32 28
Fax : 05 61 75 03 09
nadine.hirtzlin@ensfea.fr

Formation SIL Bac Pro Tronc Commun Blocs 1 et 2 - Enseignants - Fiche d'inscription

NOM : Prénom : **Date de Naissance :** **(à renseigner obligatoirement)** Catégorie : Grade : **Mél Professionnel (obligatoire):**	**Établissement :** *Adresse (postale exacte) :* Fax : **Mél Établissement (obligatoire) :** Adresse : Tél. : Fax :

Vous êtes : Directeur adjoint ☐ Coordonnateur de la filière ☐ Enseignant ☐ Autre ☐ **Motivations de la demande :** Développement personnel ☐ Compétences professionnelles ☐ Nouvelles fonctions ☐ Nouveaux programmes ☐	Structure organisatrice de l'action : **ENSFEA Toulouse** Intitulé : **Bac Pro Tronc Commun Blocs 1 et 2 Enseignants** **FORMATIONS A DISTANCE** ☐ **le mercredi 21 septembre 2022 de 09h30 à 12h00** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0024 – 2022-00001** ☐ **le jeudi 22 septembre 2022 de 14h00 à 16h30** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0024 – 2022-00002** ☐ **le jeudi 22 septembre 2022 de 09h30 à 12h00** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0025 – 2022-00001** ☐ **le mercredi 21 septembre 2022 de 14h00 à 16h30** **DATE LIMITE D'ENVOI : 06 septembre 2022** Code stage / session RenoiRH Formation **: NFE0EA0025 – 2022-00001**

Avis du Directeur de l'établissement	**Visas de l'établissement et de la fédération**
Favorable ☐ Défavorable ☐ Motif du refus :	**Visa des fédérations régionales pour les établissements relevant de l'UNMFREO** (envoi groupé)
Date : Signature et cachet :	Dates : Signatures et cachets :